

# CHAMBRE PATRONALE DU BATIMENT

PRINCIPAUTE DE MONACO

Notre Corporation est et sera un acteur de premier plan de la Transition Energétique de la Principauté de Monaco impulsée par Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II.

Dans ce cadre, nous avons participé, en 2017, à l'ensemble des réflexions menées par le Gouvernement Princier s'agissant des mesures spécifiques à notre Profession devant être mises en place à l'avenir, pour conduire des travaux de construction ou de rénovation, en vue de préserver plus que jamais notre Environnement, par l'amélioration notamment de l'isolation thermique des bâtis.

Le secteur du Bâtiment et nos Membres sont prêts à s'investir pleinement dans les défis à venir pour garantir une qualité de vie irréprochable aux générations futures, tout en continuant à être force de proposition sur ce sujet d'importance qui nous est cher.

L'action de la Chambre Patronale du Bâtiment a également été largement focalisée, cette année, sur le suivi du Classement des Entreprises à consulter et surtout l'entrée en vigueur de la Réglementation devant à terme encadrer les activités du Bâtiment à Monaco sur la base de critères objectifs. Le Projet d'Ordonnance Souveraine pour ce faire est prêt, nous ne cessons de demander sa publication officielle depuis des mois, ce qui est fort dommageable pour les sociétés disposant de réelles compétences, de moyens matériels et humains conséquents qui continuent de subir la concurrence déloyale d'entreprises nouvelles sur le marché dont les dirigeants ne maîtrisent pas les impositions de la Profession, notamment en matière de sécurité des Compagnons. Espérons que nous obtiendrons gain de cause dans les meilleurs délais pour permettre le maintien et l'essor de nos activités.

Vous découvrirez également, dans notre traditionnel Agenda-Annuaire du Bâtiment, l'opération publique « Villa del Sol », à la rubrique « Zoom sur... », Chantier auquel bon nombre de nos Membres participent, ce qui ne peut que nous satisfaire.

2018 verra l'apparition de nouveaux process à appliquer dans nos réalisations pour satisfaire aux dispositions environnementales, la Chambre Patronale du Bâtiment sera proactive et à la disposition du Gouvernement Princier et de ses Membres pour œuvrer de concert à la Transition Energétique. Notre Syndicat continuera sa forte implication pour voir enfin réglementer nos métiers en Principauté.

Le Président,

Jean-François NEHL.